

millevaches

PRINTEMPS
2013

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Une charte
paysagère pour
le territoire...



Patrimoine bâti :
le Parc
en chantier



Hélène Joly,
Interprète
de nature

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Sommaire

S'informer

P. 3

Une charte paysagère pour le territoire...

P. 4

Initiation à l'informatique dans vos villages

P. 4

Des aides pour vos travaux

P. 5

Vallée de la Vienne : Natura 2000 s'agrandit

P. 6

S'investir

Label «Parc Naturel Régional» à renouveler : comment ça marche ?

P. 8

Approfondir Patrimoine bâti : le Parc en chantier

P. 10

Rencontrer Hélène Joly, interprète de nature

P. 11

Découvrir Chez Nanou, du bistrot à la cantine

Edito

« L'assurance Parc

Vous êtes 60% à considérer que le PNR est une bonne chose pour notre territoire. Parmi ceux qui subissent les sondages en ce moment, nombreux aimeraient pouvoir s'enorgueillir d'un résultat semblable. Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des Parcs ? Ce n'est évidemment pas notre interprétation des indices issus de l'enquête d'opinion réalisée récemment dans le cadre de l'évaluation du PNR de Millevaches. Il n'est pas moins vrai que les élus, les techniciens, les citoyens, qui oeuvrent à la réalisation de ses objectifs ne dédaignent ni les critiques constructives, ni les encouragements.

Notre Parc compte parmi les plus jeunes de France. Dix ans d'existence, c'est beaucoup au regard de l'accumulation des efforts exigés par les activités de cette nouvelle institution, mais c'est relativement court, rapportés à l'ampleur des besoins et des atouts du territoire Millevaches-Monédières. A l'appui de l'expérience et des résultats acquis, la prochaine décennie devrait être consacrée à la promotion des axes forts d'un développement durable adapté aux particularités de la montagne limousine : protection et valorisation des patrimoines, habitat de qualité et services de proximité, productions agricoles et forestières locales, circuits courts, économie sociale et solidaire, tourisme de pleine nature, création et offre culturelles décentralisées, maîtrise énergétique et diversification... Le PNR de Millevaches est entre les mains de chacune et chacun d'entre vous. Il octroie une forme d'assurance collective contre les risques de désertification et d'abandon. Il ouvre des voies humaines pour un aménagement du territoire respectueux de la diversité des espaces et des identités historiques et culturelles. >>>

Christian AUDOUIN,
Président du PNR de Millevaches en Limousin
et de l'Association des Parcs du Massif central.



Photo : Emmanuelle Mayer

Millevaches, Journal trimestriel du PNR de Millevaches en Limousin
Tél. : 05 55 67 97 90 - www.pnr-millevaches.fr
le bourg - 23340 Gentioux-Pigerolles

Directeur de publication : Christian Audouin
Coordination : Marie Mazurier
Rédaction : Emmanuelle Mayer, Eymoutiers
en collaboration avec les techniciens du Parc Naturel Régional
Photo de couverture : Bâti et Savoir-Faire en Limousin
Identité graphique du Parc : Iti communication, Limoges
Réalisation de ce numéro : Émilie Lordemus, Faux-la-Montagne
Impression : Fabrègue - Saint-Yrieix-La-Perche
Tirage : 19 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC
Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

ESPACE

Une charte paysagère pour le territoire...

Le PNR a décidé de se doter d'une charte paysagère. Pour ce faire il a initié une démarche participative.



Un paysage existe à partir du moment où l'on pose notre regard sur un espace. Ce regard, chargé de notre histoire, de notre culture, de nos pratiques, induit inéluctablement une appréciation, donc des désaccords, comme au sujet de l'implantation d'éoliennes, de la forêt de production ou de tout élément présent dans l'espace. C'est pourquoi le PNR a décidé d'élaborer sa charte paysagère. En effet, ce type de document, grâce à la compréhension des appréhensions qui existent sur l'espace, définit un certain nombre d'actions destinées à atténuer les désaccords existants ou futurs ou à tendre vers une appréciation positive de l'espace. On le comprend donc, la concertation doit être la clé de voute d'une telle démarche. Deux séries d'ateliers ont eu et auront ainsi pour objectif de faire émerger cette appréciation de l'espace.

La première série de quatre ateliers cartographiques s'est tenue en 2012. L'objectif : réaliser un découpage du territoire en « unités de paysage » qui prennent en compte la perception par le public. Au cours de ces ateliers, élus, techniciens et associations ont travaillé conjointement pour définir les limites d'unités paysagères et leur attribuer des noms. Ces unités ont été groupées dans des ensembles plus vastes, eux même rassemblés dans cinq grands types de paysages : haut-plateau, massifs, monts et collines, plateau, vallée. Une deuxième session d'ateliers se tient actuellement. L'idée cette fois est de définir le paysage identitaire du territoire pour chacun des types, ensembles et unités paysagères. Grâce à l'observation de photos, l'atelier qui s'est tenu à Eymoutiers le 27 février a permis de définir des caractéristiques très représentatives de l'ensemble du Parc, comme l'arrière-plan vallonné et sombre, la vue sur des massifs lointains, la présence de résineux et de différentes nuances de verts, des milieux ouverts comme lande et les tourbières...

La suite avec de nouveaux ateliers fin mai et en juin !



Les enfants, artistes du paysage !

« Paysages d'artistes – artistes du paysage », tel est le nom des interventions proposées par le Parc aux écoles du territoire.

Encadrées par deux artistes plasticiennes et par Sophie Roulet, chargée de mission Paysage, ces classes artistiques sont l'occasion pour les enfants d'appréhender l'espace qui les entoure, d'exprimer leur compréhension du paysage et leurs envies.

Ludique, pédagogique et artistique, cet atelier débouche sur une œuvre collective réalisée par les enfants. Après Maussac et Le Monteil-au-Vicomte l'année dernière, c'est au tour des enfants d'Eymoutiers, La Croisille-sur-Briance et La Nouaille !

Delphine Moreau, 05 55 67 97 91
d.moreau@pnr-millevaches.fr

Envoyez-nous vos photos !

Vous aussi, participez à la démarche de construction de la charte paysagère en nous envoyant des photos, pas forcément belles, mais représentatives du territoire Parc ou d'un secteur plus restreint (voir si besoin le découpage dans la rubrique « paysage » de notre site internet). Précisez-nous les raisons de votre choix et ce que vous souhaiteriez améliorer ou valoriser dans ce pays.

Photos à envoyer par mail

Sophie Roulet, 05 55 67 37 32
s.roulet@pnr-millevaches.fr



Photo : PNR

Carnet des sorties découverte : bientôt disponible !

Quoi de mieux qu'une sortie accompagnée par un passionné pour découvrir le patrimoine naturel du territoire ? Randonnée botanique, visite d'une tourbière ou balade nocturne à canoë, toutes les sorties de l'été sont rassemblées dans un carnet disponible dès le mois de juin dans vos offices de tourisme et sur notre site web. En cette année internationale de l'eau, le Parc vous parlera plus particulièrement de cette ressource. N'oublions pas l'origine étymologique du mot « Millevaches », renvoyant à mille « vacca » (sources) !



Photo : Emmanuelle Meyer

Se déplacer... autrement !

Sur un territoire rural et montagneux comme le nôtre, la voiture reste le moyen de déplacement principal. Dans le cadre de son Plan climat énergie territorial (PCET), le PNR réfléchit à d'autres manières de se déplacer. Sa candidature à l'appel à projets « Mobilité durable » a été retenue et se concentre sur la mobilité durable en milieu rural, encore peu étudiée. Au programme : diagnostic, enquête de terrain et rédaction d'un plan d'actions.

ÉCONOMIE SOCIALE

Initiation à l'informatique dans vos villages

Vérifier les horaires du cinéma sur internet, écrire un e-mail à plusieurs personnes en même temps, glisser la photo des petits-enfants en pièce jointe ou rédiger un document administratif sur ordinateur, autant de tâches courantes pour certains et impossibles pour d'autres. C'est pourquoi, en parallèle à ses formations destinées aux amateurs et aux professionnels, l'association Ctrl@ (prononcez « Contrôle A ») a eu l'idée de monter des animations mobiles sur tout le territoire afin de permettre aux débutants de s'initier à l'informatique pendant 1h30. Pour réaliser ce projet, l'association a été soutenue par l'appel à projet « économie sociale et solidaire » et le programme Leader du PNR. Ces aides, qui ont permis de financer 80 % du projet, ont été affectées à l'achat de sept ordinateurs portables, d'un vidéo-projecteur, d'un écran et d'un serveur de stockage de données. Six séances sont d'ores et déjà prévues dans quatre villages de la Communauté de communes du Plateau de Gentioux. Si vous aussi souhaitez mettre en place une animation, n'hésitez pas à contacter Ctrl@ dont le slogan « l'informatique pour tous » résume bien la mission de cette association créée en 2006 et basée à Royère-de-Vassivière.

Tél. 05 55 64 59 03 ou <http://ctrl-a.fr>



Photo : Stéphanie Raimond



Photo : Eric Moreau



Photo : Vincent Brouillaud-AVEIC entreprise adaptée

« Un autre tourisme s'invente ici » c'est le nom du concours de l'Ipamac (réseau des parcs du Massif Central). Pour sa première édition, Objectif Loutres (Bugeat), le gîte de Montignat (Saint-Frion) et la cidrerie de Chamberet représentaient notre PNR. Avec ses affûts photographiques accompagnés, c'est Objectif Loutres qui l'a emporté dans la catégorie Activités de plein air et de loisirs !

NATURE

Vallée de la Vienne : Natura 2000 s'agrandit

Gérée par un comité de pilotage qui rassemble différents acteurs locaux, une zone « Natura 2000 » vise la conservation d'habitats et d'espèces menacées. Sur la Haute-Vallée de la Vienne, le comité de pilotage, présidé par un élu du PNR, a proposé d'augmenter le périmètre de la zone Natura 2000. En effet, la cartographie a mis en évidence de nombreuses incohérences dans le périmètre désigné par l'État en 2007. Reconnue comme étant l'une des dernières rivières à très forte naturalité, la vallée de la Vienne offre des caractéristiques écologiques remarquables et la présence de milieux et d'espèces rares en Europe, notamment une importante population de moules perlières. À l'issue d'une phase de concertation locale, un dossier d'extension portant sur 4823 ha a été proposé à l'État. Ce dernier a reçu l'avis favorable du Muséum National d'Histoire Naturelle et fait actuellement l'objet d'une consultation des collectivités concernées. Le site Natura 2000 pourrait atteindre 6141 hectares au terme de la procédure ! En attendant, le comité de pilotage a reçu en 2012 le grand prix Natura 2000 pour son travail effectué sur la Vienne et la moule perlière. Voilà qui légitime encore davantage la nécessité d'extension !



Image : Marc Giraud

Chouette à protéger

Le massif forestier de Meymac, Ambrugeat, Pérols-sur-Vézère, Bonfond, Davignac, Péret-Bel-Air et Saint-Yrieix-le-Déjalat abrite quelques couples de la chouette de Tengmalm. Conscient du besoin d'une gestion particulière sur ce massif afin de protéger cette espèce rare en France, le Parc a initié un « Plan de développement de massif » expérimental à destination des propriétaires forestiers. L'animation de ce plan a été confiée au Centre régional de la propriété forestière privée de Limousin (CRPF).

HABITAT

Des aides pour vos travaux

Qui dit construction ancienne dit trop souvent froid l'hiver. La faute à une isolation inexistante et à des systèmes de chauffage vieillissants. Dans le cadre du Programme régional d'intérêt général énergie et habitat, le PNR s'est donné pour objectif d'améliorer au moins 180 logements privés d'ici fin 2013, grâce aux aides cumulées de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), de la Région et des Conseils Généraux, pour les propriétaires occupants et bailleurs privés. Ces aides visent non seulement les travaux d'amélioration énergétique mais aussi les travaux d'adaptation à l'âge et au handicap, ainsi que la réhabilitation des logements dégradés. Toutes les demandes s'appuient sur un diagnostic de l'état du logement qui permet au maître d'ouvrage d'optimiser son projet en fonction des besoins, des techniques disponibles et des aides financières proposées. C'est le réseau associatif Pact, spécialisé dans l'amélioration de l'habitat, qui met en oeuvre ce programme.

Vous êtes intéressés, contactez le Pact (05 55 20 58 65 pour la Corrèze / 05 55 52 46 67 pour la Creuse / 05 55 10 18 78 pour la Haute-Vienne).
www.pact-habitat.org/limousin.html

Vincent Magnet, 05 55 67 97 90
v.magnet@pnr-millevalches.fr

Cyril Laborde, 05 55 95 39 64
c.laborde@pnr-millevalches.fr



Un nouveau périmètre à l'étude...

Le futur Parc naturel régional devrait intégrer de nouvelles communes.
Récit d'un processus d'agrandissement.

Qui dit renouvellement du label PNR, dit occasion d'étudier la possibilité d'agrandir le périmètre qui comprend actuellement 113 communes. Responsable de la procédure de révision de la charte, la Région Limousin a proposé d'étudier l'entrée de 39 nouvelles communes. Le Parc a donc lancé une étude pour vérifier la cohérence de ce périmètre. C'est le cabinet Appel d'air qui a réalisé ce travail entre septembre 2011 et janvier 2012, en s'appuyant sur les éléments constitutifs d'un Parc naturel régional et sur les caractéristiques propres à celui de Millevaches en Limousin. Quatre critères principaux sont particu-

lièrement retenus : la biodiversité (évaluation des espaces et espèces remarquables et caractéristiques, zonages et dispositifs de préservation...), le paysage et sa continuité écologique (qualité, fragmentation, connexions et cohérence avec le périmètre actuel du Parc) mais aussi la situation socio-économique (démographie, ruralité, activités...) et la motivation à intégrer le PNR, au travers des résultats d'un questionnaire envoyé à chaque commune. Cette étude a permis à la Région d'arrêter fin juin 2012 un périmètre d'étude définitif sur lequel s'appuiera la révision de la charte. Outre les 113 communes du ter-

ritoire actuel, il comprend 16 communes supplémentaires, qui décideront, le moment venu, de rejoindre le PNR. Elles sont réparties sur trois secteurs. Au nord-ouest, un ensemble « plateau de Bourgneuf-Royère et vallée du Taurion » avec 1 Saint-Pierre-Bellevue, 2 Saint-Junien-la-Brégère, 3 Saint-Martin-Château, 4 Saint-Moreil et 5 Faux-Mazuras, 6 Pontarion, 7 Vidallat, 8 Thauron, 9 Chavanat et 10 Banize. Au nord-est, une entité regroupant 4 communes du secteur de Crocq (11 Saint-Maurice-près-Crocq, 12 Saint-Oradoux-près-Crocq, 13 Pontcharraud et 14 Saint-Pardoux d'Arnet). Au sud-est et à l'est, une marge constituée de 2 communes complète le bassin versant du Chavanon (communes de 15 Feyt et de 16 Confolent-Port-Dieu).

Label « Parc Naturel Régional » à renouveler : comment ça marche ?

Le classement du territoire en « Parc naturel régional » arrive à échéance le 18 mai 2016 (il a été prolongé de deux ans par décret). Pour bénéficier à nouveau des atouts de ce label délivré pour 12 ans, le syndicat mixte doit présenter un dossier portant un nouveau projet pour le territoire : c'est ce qu'on appelle la « révision de la charte » et c'est la Région qui est responsable de cette procédure, lancée officiellement le 24 mars 2011. Durant cette phase, le Parc fait le bilan de l'action passée, réalise des diagnostics et élabore le nouveau projet en concertation avec la population, projet qui est ensuite validé par toutes collectivités concernées puis l'État. En ce moment le diagnostic territorial est entamé et les réunions de concertation ont commencé.

Le Parc et vous

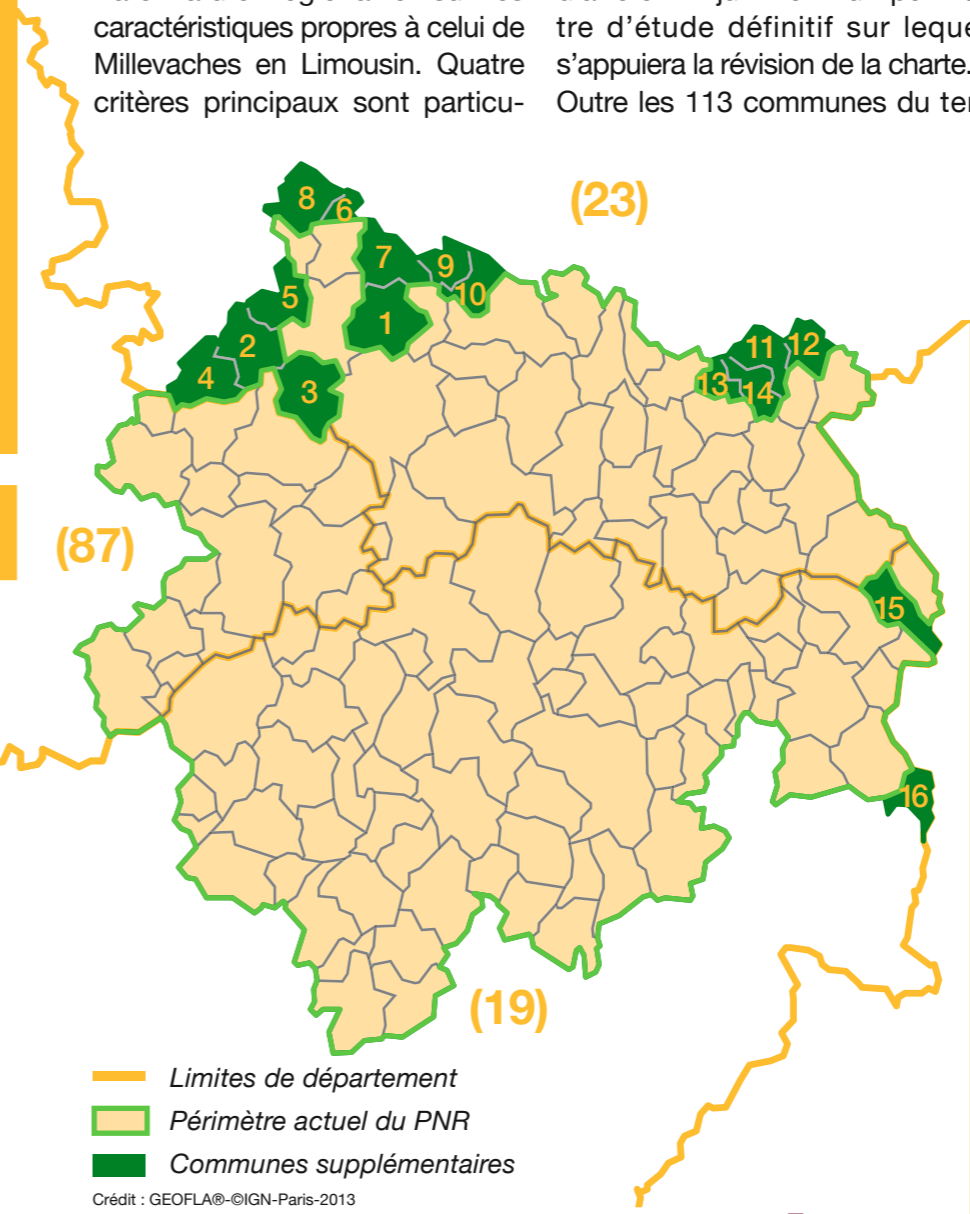
En cette période d'évaluation, le PNR a réalisé un sondage téléphonique auprès des habitants du territoire. Quelle image le Parc véhicule ? Quelle est sa notoriété ? Quelles sont vos attentes... autant de questions que nous avons pu vous poser et dont voici les principaux résultats.

Habiter sur le territoire du PNR Millevaches en Limousin, c'est un sentiment positif pour 43 % des sondés, et un sentiment de fierté pour 15 %. Le label PNR est jugé comme un atout pour le territoire par 60% des répondants, qui y voient

surtout un atout pour le développement du tourisme durable, pour la reconnaissance et la valorisation du territoire et pour la préservation du patrimoine. La mission de développement économique et social est moins connue.

Laurianne Laguna, 05 55 67 97 90
charte@pnr-millevaches.fr

Côté actions, vous connaissez les différents domaines d'actions du PNR. Les plus citées sont l'environnement (44%), le tourisme (12%) et l'habitat (12%). Mais certains d'entre vous ont bien compris que le Parc, ce n'est pas seulement une zone naturelle à protéger, mais surtout un espace de développement économique, culturel, agricole...
Telle est en effet la mission des PNR : soutenir le développement local en préservant les richesses patrimoniales et naturelles ! ●



Des attentes communes

Le questionnaire qui leur a été fourni a mis en évidence les attentes des communes désireuses de rejoindre le PNR. Ainsi, la mairie de Saint-Maurice-près-Crocq aimerait bénéficier de l'expertise du Parc pour la valorisation de son patrimoine bâti, à l'instar de Confolent-Port-Dieu. Le développement touristique et la préservation de l'environnement sont également au cœur des attentes des communes, comme le rappelle la municipalité de Saint-Pardoux d'Arnet. Enfin, les municipalités sont motivées pour soutenir le développement économique et la qualité de vie, ce qui passe par des actions vers le monde de l'agriculture ou les services aux populations âgées comme le souhaite Saint-Oradoux-près-Crocq ●



RESTAURATION

Patrimoine bâti : le Parc en chantier

La sauvegarde et la restauration du patrimoine bâti sont une des priorités du Parc. Plusieurs dispositifs subventionnent et accompagnent les projets respectueux de l'architecture traditionnelle. Revue des aides à solliciter.

« Il est très important de conserver l'architecture rurale traditionnelle, témoignage de matériaux et de techniques de mises en œuvres qui constituent une richesse et participe de l'identité du territoire. L'intérêt de restaurer et réhabiliter ce patrimoine bâti est à la fois historique et touristique » explique l'architecte-conseil Isaëlle Cornaud, du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Haute-Vienne. Le Parc l'a bien compris, c'est pourquoi il place l'entretien et le respect de cet héritage au cœur

de ses préoccupations. Pour ce faire, il a mis en place plusieurs dispositifs d'aide et, surtout, accompagne les porteurs de projet dans le montage des dossiers. Citons pour commencer l'Opération de restauration et de valorisation du patrimoine bâti remarquable. Ce dispositif concerne du bâti à caractère identitaire visible depuis la voie publique, à savoir différentes typologies de maisons (les maisons paysannes, les maisons de bourg...) et les moulins à eau. Il concerne les travaux de couverture, de maçonnerie et de menuiseries

L'association Bâti et Savoir-Faire en Limousin (Felletin) organise des stages et des actions de sensibilisation à la restauration du bâti ancien.

La Charte de qualité pour la restauration du patrimoine bâti, un outil précieux à télécharger (cf encadré à droite).



extérieures supérieures à 5000 €, en favorisant les projets globaux (par exemple façade + couverture) et permet d'obtenir une subvention régionale à hauteur de 40 % des travaux plafonnée à 7500 €. Le PNR a également signé un partenariat avec la Fondation du Patrimoine dont l'aide (une subvention, des conseils et une défiscalisation de 50 à 100 % du coût des travaux) porte aussi sur le bâti ayant un caractère identitaire et visible de la voie publique. Ce partenariat permet au bâti labellisé par la Fondation de bénéficier d'une subvention supplémentaire délivrée par le PNR pouvant aller jusqu'à 15 % des travaux plafonnés à 1500 €.

Soutenir et sensibiliser

Dernier dispositif qui permet de soutenir financièrement la restauration du patrimoine bâti identitaire, le programme européen Leader. Il s'adresse aux collectivités, associations ou particuliers (sous réserve d'un co-financement public) qui souhaitent faire des travaux de restauration sur des fermes et sur le bâti lié à l'eau que sont les puits, fontaines, moulins... La subvention concerne les travaux respectueux des techniques et savoir-faire traditionnels. Ce qui suppose de faire les bons choix pour rénover son bâtiment. « L'enjeu aujourd'hui est de respecter l'architecture traditionnelle tout en l'adaptant aux besoins de confort d'aujourd'hui et en appli-

quant la nouvelle réglementation thermique. Il n'est pas question de restaurer comme au XIXe siècle ! » rassure Isaëlle qui rappelle que les CAUE peuvent conseiller les particuliers et les collectivités : « nous donnons des préconisations qui permettent d'orienter les choix de couleurs, de matériaux ou de techniques de mises en œuvre ». Pour aider les artisans, architectes, particuliers et toute personne en charge de rénover un bâtiment, le PNR a réalisé une Charte de qualité (voir encadré). Il sensibilise aussi les habitants avec « Les Cahiers du patrimoine bâti », publication thématique à laquelle tout le monde peut s'abonner gratuitement. Le dernier numéro est consacré

aux villes-portes du PNR, avec les tanneries d'Eymoutiers ou les maisons des négociants de vins à Meymac. Preuve s'il en est de la diversité de l'architecture traditionnelle du territoire ! ●

Fanny Couegnas, 05 55 95 39 67
f.couegnas@pnr-millevaches.fr



3 questions à Marie-Line Farges, conseillère municipale de Saint-Angel



Vous avez lancé la rénovation d'une maison dans le bourg de Saint-Angel, dans le respect de son architecture...

Oui, cette maison en ruine était située sous le Prieuré, qui est un bâtiment classé. Quel dommage de laisser cette fermette du XIXe siècle se dégrader ! Nous nous sommes rendus compte que cette maison n'avait pas d'héritier. La commune a donc fait les démarches pour l'acheter. Grâce à l'étude du CAUE de Corrèze, nous avons lancé un projet de restauration dans le respect de l'authenticité.

Quelle sera la fonction de cette maison ?

Comme nous avons un projet de gîte à l'extérieur du bourg, nous avons fait une étude de faisabilité pour savoir s'il était pertinent de déplacer notre projet de gîte dans cette maison. L'étude a montré la pertinence d'en faire un gîte de grande capacité, qui manque sur le territoire. Nous avons ensuite contacté le PNR.

Comment le PNR vous a-t-il aidé ?

Fanny Couegnas, la chargée de mission, nous a permis d'obtenir les aides de l'Opération de restauration et de valorisation du patrimoine bâti remarquable et du programme Leader puisqu'elle a monté les dossiers et les a défendus dans les commissions. Les travaux ont commencé fin 2012 et la nouvelle toiture en ardoises de Travassac (photo de droite) s'intègre parfaitement à la maison ! Suivront cette année les maçonneries et menuiseries.

Une Charte pour orienter vos travaux

Quel mortier utiliser pour rejoindre un mur en pierre ? Par quoi remplacer une porte de grange ? Quelle fenêtre de toit privilégier ? La restauration du bâti ancien pose de nombreuses questions ! Afin de guider les acteurs de la rénovation (propriétaires, architectes, artisans...), le Parc a réalisé une Charte de qualité pour la restauration du patrimoine bâti. Après une présentation des typologies d'habitats que l'on rencontre sur le territoire de Millevaches, des techniques et des matériaux mis en œuvre, ce document regroupe 6 fiches thématiques : maçonneries de pierre ; enduit et rejointement ; charpente et couverture ; menuiserie, peinture, ferronnerie ; isolation, ventilation et chauffage ; clôtures et abords. Dans chacune de ces fiches, de quoi connaître le sujet, diagnostiquer les problèmes et intervenir ! Voilà un bel outil, complet, concret, à disposition de tous sur le site internet.

(à télécharger sur www.pnr-millevaches.fr/spip.php?rubrique77)



Educatrice à l'environnement et créatrice de supports pédagogiques, Hélène s'est installée à Nedde.

Photo : Emmanuelle Mayer

ENVIRONNEMENT

Interprète de nature

Creusoise d'origine, Hélène Joly, 37 ans, a créé son activité dans l'éducation à l'environnement. C'est tout naturellement et avec beaucoup de plaisir qu'elle a travaillé avec le Parc à la réalisation du carnet « Voyage(s) en Millevaches ».

« Eco-interprète », c'est ainsi qu'on nomme ceux qui donnent du sens et des clés de lecture aux visiteurs de sites naturels, culturels ou historiques, selon le concept d'interprétation du patrimoine né dans les années 50 aux États-Unis. Pour Hélène Joly qui en a fait son métier : « interpréter un site ou un paysage, c'est créer du lien entre l'homme et son environnement ». Pour cela rien de mieux que l'animation directe, mais aussi l'usage d'outils pédagogiques (livrets, mallettes, panneaux...), avec le souci de s'adresser « autant à la personne rationnelle qu'à l'être sensible » insiste celle qui a choisi ce domaine après une carrière d'institutrice dans le Puy de Dôme et le Gers. L'envie de découvrir d'autres choses et

de s'investir pour la nature l'ont amenée à quitter son poste pour voyager et réaliser des missions d'éco-volontariat, comme en Écosse en 2008 où elle pratique l'éducation à l'environnement. « J'ai décidé de poursuivre car ce domaine relie mes deux passions, la nature et l'éducation ». Elle devient pendant quelques mois guide nature en Baie de Somme avant d'intégrer la formation « éco-interprète » des CPIE de Franche Comté en septembre 2010. Après ces pérégrinations, notre Creusoise pose ses valises à Nedde : « j'ai choisi le territoire autour de Vassivière parce que c'est là que je me sens chez moi, j'aime le paysage, les gens, et j'ai envie de m'y investir ». Elle crée son activité autour de missions

d'interprétation et de création d'outils pédagogiques avec notamment l'envie de « mettre plus de nature à l'école ». Elle rejoint pour ce faire la coopérative d'entrepreneurs-salariés Cesam-Oxalis, qui lui offre un cadre, un accompagnement mais aussi un réseau d'autres professionnels de l'éducation à l'environnement. Son premier contrat : le carnet « Voyage(s) en Millevaches », outil de promotion et de valorisation du réseau des sites de découverte et d'interprétation du PNR.

De mars à novembre 2012, Hélène a travaillé avec Julie Caty, graphiste, et Philippe Gady, illustrateur, pour réaliser ce bel objet qui raconte le territoire en présentant 34 sites et sentiers. Chacun d'entre eux est prétexte à aborder un aspect du patrimoine local de manière poétique, scientifique ou encore photographique. Aujourd'hui, l'activité d'Hélène est lancée et elle travaille sur de nouveaux supports pédagogiques ! ●

Hélène Joly 06 80 96 42 72
h.joly@oxalis-scop.org

Delphine Moreau, 05 55 67 97 91
d.moreau@pnr-millevaches.fr

MILLEVACHES ● 10 ● RENCONTRER

RURALITÉ

Chez Nanou, du bistrot à la cantine

Le café Laliron - plus communément appelé Chez Nanou - est le dernier commerce du village de Millevaches, 90 habitants, à 10 km du moindre service. Reportage.

Difficile de trouver « Chez Nanou » sans connaître : situé à un bout du village, le bar n'est pas indiqué et ressemble à une habitation, avec sa cour et son portail. Seules les enseignes rouillées de La Montagne et de Kronenbourg indiquent qu'on est arrivé. Pourtant, chaque midi, on y sert une vingtaine de couverts. Les ouvriers du bâtiment, de la voirie ou de la forêt viennent déjeuner d'un copieux repas pour 12 € dans ce troquet au style rustique, avec ses poutres, son poêle et ses trophées d'animaux. C'est en se diversifiant vers la restauration que Gérard Laliron a sauvé son établissement, dans sa famille depuis trois générations. Car à notre époque, la « culture bistrot » a disparu. « Autrefois, les habitués buvaient le café le matin, prenaient l'apéro, jouaient à la belote, mais c'est fini ça. Maintenant les gens boivent chez eux et ne risquent rien sur la route ». On sent une pointe d'amertume chez ce sympathique bonhomme. « J'adore mon métier et si j'ai repris le flambeau, c'est pour faire vivre le pays, assurer la continuité, mais c'est de plus en plus dur ! ». Ce qu'il pointe n'est pas passé inaperçu à l'Ipamac (l'association qui réunit les PNR du Massif Central) qui s'interroge sur les causes de désaffection de ces petits commerces : diabolisation de l'alcool et du tabac avec différentes lois d'interdiction ?

La télévision et internet faisant évoluer les relations sociales ? Développement d'un repli sur soi ou sur son chez-soi ? Autant de questions à l'origine d'une étude-action lancée par l'Ipamac avec l'association Pays'Sage et la Chambre économique de Corrèze sur l'avenir des bistrots en milieu rural et le rôle qu'ils peuvent jouer en terme de lien social et de diffusion de la culture. Avec quinze autres lieux, Chez Nanou a fait partie de cette étude réalisée par les étudiants de l'Université de Clermont-Ferrand accompagnés du photographe Pierrick Bourgault. De ce travail va découler un guide d'actions pour les valoriser et accompagner les décideurs locaux qui voudraient maintenir ces derniers commerces dans leur commune, les valoriser et assurer leur viabilité. Une piste pourrait être d'attirer randonneurs et touristes. Mais cela nécessiterait trop d'investissements pour quelqu'un comme Gérard qui, seul, ferme le week-end et un mois l'été. Le projet de l'Ipamac comprend également l'organisation du Printemps des bistrots par Pays'Sage, dans la continuité des Bistrots d'hiver, avec un « apéro-tchatte » sur un thème d'actualité, un repas et un concert. « Cela fait 4 hivers que je participe et c'est toujours plein ! Je fais une trentaine de couverts. J'ai notamment un groupe d'habitues qui viennent à chaque fois ». Preuve que le public se déplace, même au milieu du plateau de Millevaches ! ●

Café Laliron (chez Nanou), 05 55 95 63 08

Cécile Kohut, 05 55 67 97 90
c.kohut@pnr-millevaches.fr



Photos : Pierrick Bourgault

MILLEVACHES ● 11 ● DÉCOUVRIR

Résultat du jeu-concours

« 10 carnets à gagner... » Ils ont été tiré au sort !

Colette BLANDIN, Christel CONTINSOUX, Dorothee SICARD, Françoise BOURZEIX, Georges RAMOND, Karine RAMPONE, Lita & Gérard LAMBERT, Fabien MASSOTEAU, Jeanne ORLIANGES et Stéphane PAUWELS.

Nos 10 heureux gagnants remportent chacun un exemplaire du carnet

« Voyage(s) en Milleevaches »
(voir article sur son auteur p10).



Retrouvez ce bel ouvrage qui présente 34 sites et sentiers dans les offices de tourisme et librairies du territoire (7 €).

à offrir ou se faire offrir !

Aquarelle nature

Faune & Flore
du plateau de Milleevaches n°1
Les rapaces nocturnes
PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEEVACHES EN LIMOUSIN

Hiboux Moyens-Ducs
... autour du Pont de Senoeux

Le hibou moyen-duc mesure 40 cm de long et 1 mètre d'envergure pour une masse de 300 g. Il se nourrit surtout de petits campagnols. Ses nichées comptent en moyenne trois jeunes, qu'il élève souvent dans un vieux nid de corneille. Dans le Parc naturel régional de Milleevaches, il peut être observé partout car l'alternance de bois et prairies correspond à son milieu favori. Les grands tourbières parsemées de pins y sont souvent fréquentées par plusieurs oiseaux. Les mois de mars à juin sont propices à l'observation de ce rapace nocturne.

Logo: Parc naturel régional de Milleevaches en Limousin

Sortie à l'occasion de la « 10^e Nuit de la Chouette », cette affiche, première de la nouvelle collection « Faune et Flore du Plateau de Milleevaches », vous présente par une aquarelle couleur format A2, le Hibou Moyen-Duc, espèce commune de nos belles tourbières.

Disponible (à 3 €) aux antennes du PNR de Meymac et Gentioux et dans vos offices de tourisme à partir de juin.